Paris : le clan Hamidovic accusé de régner par la terreur sur de jeunes voleuses du métro ; procès à partir du 15 septembre

12/09/2026 à 21h44



Sept membres d’une même famille rom d’origine bosniaque doivent comparaître du 15 au 23 septembre devant le tribunal correctionnel de Paris. Ils sont notamment poursuivis pour « vol en bande organisée », « blanchiment », « association de malfaiteurs » et « traite d’êtres humains ».

Selon l’enquête consultée par *Le Monde*, Roberto Hamidovic, 48 ans, aurait dirigé avec ses fils un réseau de jeunes voleuses, parfois âgées de 10 à 18 ans, actives dans le métro parisien, à Disneyland Paris et autour de l’aéroport de Roissy. Une cinquantaine de voleuses auraient rapporté au réseau entre 15 000 et 20 000 euros par jour.

Les enquêteurs décrivent une organisation familiale patriarcale dans laquelle les femmes et les jeunes filles auraient été contraintes de voler sous la menace et les violences. L’une d’elles affirme avoir été frappée à coups de marteau après avoir voulu soustraire ses enfants au réseau.

Une autre explique aux policiers craindre d’être rasée et violentée si elle parlait.

Roberto Hamidovic et son épouse auraient accumulé près de deux millions d’euros de biens, dont une partie serait dissimulée à l’étranger. Le principal prévenu conteste être à la tête du réseau et se présente comme revendeur de voitures d’occasion. Les sept prévenus restent présumés innocents jusqu’à leur jugement.

Source : Le Monde, 12 septembre 2026

Illustration : métro parisien. Photo : Artūras Kokorevas / Pexels (utilisation gratuite selon la licence Pexels).